

# Convention d'utilisation de locaux de L'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ENTRE LES SOUSSIGNES

- 1) **L'EAFC Jean Meunier – dont le siège est situé à 7012 Jemappes – Avenue Roi Albert, 643, représentée par Mr Yves Andre, Directeur**

CI-APRES DENOMMEE "LE PREMIER SOUSSIGNE",

ET

- 2) **Le Collège Communal - dont le siège est sis à 22 Grand Place de Mons à 7000 Mons - Représenté valablement par Cécile Brulard, Directrice Générale et Nicolas Martin, Bourgmestre.**

CI-APRES DENOMMEE "LE SECOND SOUSSIGNE"

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

## **Article 1. OBJET**

La présente convention a pour objet la mise à disposition gracieuse par le premier soussigné au second soussigné de :

Six locaux + toilettes : Local P7 : 109,53 m<sup>2</sup> / Local P6 : 54,66 m<sup>2</sup> / Local P5 : 54,99 m<sup>2</sup> / Local P3 : 30,57 m<sup>2</sup> / Local P3bis : 22,76 m<sup>2</sup> / Local P2 : 54,21 m<sup>2</sup>, disponibles à partir du vendredi 13h30, permettant de réaliser des loges et un catering pour les bénévoles participants à la sortie du lundi 21 avril et ce, dans le cadre de la Cavalcade 2025 qui aura lieu les 20, 21 et 22 avril prochains.

De même qu'un accès au parking de la rue Sigart qui doit rester sous surveillance et à la partie macadamisée de l'Avenue des Représentants pour autant que quelqu'un soit présent pour ouvrir la barrière afin de ne pas solliciter le concierge.

## **Article 2. Engagement**

La Ville de Mons, en charge de l'organisation de la Cavalcade, s'engage à restituer à l'Ecole de promotion sociale des locaux et un site propre ainsi que assumer les réparations des dégâts éventuels qui pourraient être causés durant l'occupation du site.

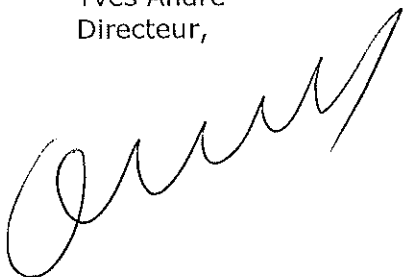
## **Article 3. Assurance**

Toutes les assurances nécessaires seront prises pour couvrir tout incident lié à l'occupation desdits locaux et copies sera adressée à : pvds@eafcjeanmeunier.be.

Fait en double exemplaire, à Mons, le .....

Mention manuscrite "Lu et approuvé"

Le premier soussigné,  
Yves André  
Directeur,



Pour la Ville de Mons,  
La Directrice Générale,

**Cécile Brulard**

Le Bourgmestre

**Nicolas Martin**